



## Motifs de la décision

Projets des arrêtés relatifs à la procédure d'agrément des éco-organismes et à l'approbation des systèmes individuels de la filière des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), perforants, utilisés par les patients en auto-traitement ou par les utilisateurs des autotests de diagnostic

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet d'arrêté susmentionné, menée par voie électronique sur le site internet du ministère en charge du développement durable (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>) du 18 avril 2016 au 09 mai 2016 inclus, aucune observation n'a été déposée.